



**UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES**

Service technique

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT POUR LA GESTION
DU BASSIN VERSANT DE L'OURCQ AMONT**

«Civilité» «Nom_Prénom»
«Adresse_1»
«Adresse_2»
«CP» «Ville»

Programme de Restauration du ru d'Allan

Compte-rendu de la réunion de chantier - Tranche 4 - 27 Avril 2017

• Lieu :	Passage à gué, RD83 – commune de Dammard à 10h00
-----------------	--

• Maître d'ouvrage :	• Maître d'œuvre :	• Entreprise :
Syndicat intercommunal pour la Gestion du Bassin Versant de l'Ourcq amont	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat)	Forêts et Paysages

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
LEVEQUE Yves	Président du syndicat			✓
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
LAURENT Sébastien	Entreprise Forêts et Paysages	✓		
BARBIER Thomas	Exploitants agricoles	✓		
POTEL Cyril		✓		
THIROUIN Cédric				✓
CARION Denis	Commune de Dammard	✓		
WEISS Wendy	Syndicat de l'Ourcq amont	✓		
KRAMP Jean-Claude		✓		
LABOUREL Sabine	Agence de l'Eau Seine Normandie			✓
HOUPERT Maxime	Entente Marne	✓		

Le programme pluriannuel de restauration du ru d'Allan a été confié, après appel d'offres, à l'entreprise Forêts et Paysages – (siège : Beaufort / 59.)

- **SITUATION ACTUELLE :**

- La quatrième tranche des travaux de restauration du ru d'Allan se poursuit. Les ouvriers se situent actuellement en aval du tronçon ALK.

- **DETAIL DES TRAVAUX :**

- La restauration de la ripisylve a été respectée par l'entreprise. Les arbres marqués ont fait l'objet d'un abattage ou d'un élagage. Le retrait des déchets et embâcles dans le lit de la rivière a permis de restaurer les écoulements et limiter le colmatage des fonds (dépôt de vase).
- Suite aux remarques du maître d'œuvre lors de la précédente réunion, les ouvriers ont été plus vigilants et ont procédé à un ratissage plus fin des bandes enherbées. Les zones de feu ont été enterrées et ensemencées.



Restauration de la ripisylve et entretien du lit

- Un abattage de Frênes atteints par la Chalarose (champignon), en bordure de la route départementale, devait être réalisé dans la continuité de la restauration du tronçon ALK. Or, l'exploitant agricole a refusé l'abattage de ces derniers en raison du stockage des bois sur ces parcelles (perte de récolte et de surface).
- Après négociation avec l'exploitant, il a été décidé de reporter ces travaux pour le mois d'octobre afin de limiter les dégâts occasionnés aux pâtures. Un accord écrit sera toutefois pris entre le syndicat et l'exploitant afin que ce dernier autorise le dépôt des bois dans ces parcelles sans aucune compensation financière.
- Dans le cas où aucun accord ne serait trouvé, les arbres malades et penchants seraient laissés sur pied. La gestion de ces derniers serait alors à la charge du propriétaire ou du locataire. Le syndicat sera alors déchargé de toutes responsabilités en cas d'incident ou de chute d'arbres sur la chaussée.
- Les services de la voirie départementale ont été informés de ce report de planning. Un contact sera repris avec le responsable de secteur, courant septembre, pour établir une période propice d'intervention et la mise en place d'une circulation alternée temporaire.
- En accord avec les services de l'Etat et la propriétaire de la parcelle, l'ancien seuil du moulin Neuf a été retiré afin de restaurer la continuité piscicole et sédimentaire. Ce seuil était uniquement composé d'un amas de pierre qui faisait office de barrage. Les pierres ont été déplacées dans le but de reconstituer un écoulement central et éviter toute chute d'eau.
- Une pompe de prairie a été mise en place dans la pâture située en amont du Moulin Neuf. Le fonctionnement de cette dernière a été vérifié en présence de l'exploitant, de l'entreprise et des techniciens du syndicat de l'Ourcq amont.



Seuil du Moulin Neuf avant retrait



Pompe de prairie

● **REMARQUES, OBSERVATIONS :**

- La restauration du tronçon ALK sera terminée en fin de semaine. L'équipe technique du syndicat de l'Ourcq viendra contrôler la bonne réalisation de ces travaux.
- Les travaux d'abattage reportés cet automne seront réalisés en même temps que la 5^{ème} et dernière tranche du programme de restauration et d'entretien du ru d'Allan (septembre/octobre, sous réserve de conditions favorables).
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. LAURENT Sébastien – entreprise Forêts et Paysages 07.76.01.80.28
M. FELZINGER Guillaume– Union des syndicats 03.23.20.36.74
Les agents du Syndicats de l'Ourcq amont 06.81.73.01.72
..... 06.26.79.45.38

● **LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :**

Il s'agissait de la dernière réunion de chantier de cette tranche de travaux.

Le service technique,